



Vue d'ensemble du programme

Financé par le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité du gouvernement de l'Ontario, le Programme d'adaptation des habitations et des véhicules de la Marche des dix sous du Canada fournit du financement pour les adaptations de base des habitations et / ou des véhicules. En réduisant ou éliminant les obstacles physiques qui créent des risques de sécurité des personnes, les modifications, les adaptations, et les appareils permettent aux enfants et aux adultes qui ont des restrictions motrices de continuer de vivre dans leur domicile, d'éviter la perte d'emploi, et de participer dans leur communauté.

Un demandeur admissible doit :

- Être un résident permanent de l'Ontario. Les résidents temporaires et les visiteurs (p. ex. : les touristes, les étudiants, les travailleurs étrangers qui ont un permis d'exercice, etc.) ne sont pas admissibles.
- Avoir un besoin financier (revenu de ménage combiné de moins de 60 000 \$).
- Avoir un handicap permanent continu ou récurrent qui entrave la mobilité et entraîne des restrictions importantes des activités de la vie quotidienne (manger, le bain, la toilette, le transfert, et la mobilité) et/ou entrer et sortir de son habitation pour accéder aux soins médicaux essentiels ou aux services communautaires.
- Les demandeurs (et leur époux/épouse/ partenaire de vie/ tuteur, le cas échéant) qui ont un revenu annuel de plus de 35 000 \$ doivent contribuer au coût de l'adaptation/des adaptations. À noter : Dans certains cas, les contributions requises du demandeur doivent être payées à l'agent contractuel avant que tout projet puisse commencer.
- **(Uniquement pour les projets de construction) être** un propriétaire qui répond aux critères d'admissibilité du programme qui fait une demande pour une adaptation de son habitation **ou** être un propriétaire qui fait une demande pour une adaptation de son habitation au nom d'un membre de la famille qui répond aux critères d'admissibilité du programme.

Importantes notes :

Le PAHV fournit du financement pour des solutions de base et essentielles qui abordent directement les obstacles physiques dans une habitation liés directement au handicap et aux restrictions actuelles à la mobilité d'un demandeur. Tous les éléments prescrits et / ou cités qui ne sont pas directement liés à l'accessibilité et à l'élimination des obstacles ne seront pas financés par le programme et ils seront la responsabilité du demandeur.

Le Programme n'approuvera pas le remboursement de tout coût pour des modifications, des adaptations, et des appareils avant de recevoir l'autorisation du programme.

Toutes les demandes pour des dispositifs de levage extérieurs et des rampes (quand du béton doit être coulé) seront seulement acceptées entre avril et octobre.



Liste de modifications et d'adaptations des habitations et d'appareils admissibles	Liste de modifications et d'adaptations des habitations et d'appareils inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• Les rampes;• Les plates-formes élévatrices intérieures et extérieures, les dispositifs de levage dans l'escalier et les appareils de levage/transfert, y compris les changements structuraux nécessaires;• Le pavage d'une voie d'accès entre l'habitation de l'utilisateur et le mode de transport, le cas échéant, pour faciliter le mouvement d'un fauteuil roulant;• Les appareils de levage;• L'élargissement des portes et/ou le remplacement des portes conventionnelles en glissant ou pliant les portes;• Le réaménagement des salles de bain pour permettre l'usage sécuritaire;• L'installation de douches accessibles aux fauteuils roulants, de barres d'appui sur les murs, et de rails de sécurité dans les baignoires;• Le réaménagement et la baisse ou le levage de l'équipement et des placards dans la cuisine;• Une terrasse, si c'est une partie intégrante d'une rampe d'accès ou d'un dispositif de levage;• Les caractéristiques en matière du handicap pour les gros appareils ménagers quand l'adaptation permet à une personne d'utiliser l'appareil ménager d'une façon sécuritaire;• Des contrôles environnementaux peuvent être fournis, le cas échéant. Ils incluent le contrôle à distance ou des appareils mécaniques pour : opérer les appareils ménagers; allumer ou éteindre les lumières et les ordinateurs; faciliter l'usage d'un téléphone; ou ouvrir, fermer et verrouiller les portes.• Les adaptations d'une aire de jeux d'un enfant• Les réparations des adaptations électriques ou à pile qui ne sont pas couvertes par une garantie	<ul style="list-style-type: none">• L'achat d'une habitation;• Les adaptations des habitations nouvellement construites• Les produits thérapeutiques ou de soutien liés aux soins, comme les bains hydromasseurs, les piscines, les bicyclettes stationnaires, les fauteuils roulants, les déambulateurs, l'équipement respiratoire, et l'équipement de dialyse ne seront pas fournis par ce programme;• Les mises à jour ou les réparations de l'habitation;• La construction de chambres supplémentaires;• Une terrasse qui n'est pas une partie intégrante d'une rampe d'accès ou d'un dispositif de levage;• Les appareils ménagers (réfrigérateurs, fours, micro-ondes, etc.);• Une deuxième sortie accessible (qui n'est pas requise en vertu du Code du bâtiment de l'Ontario);• Les améliorations esthétiques des adaptations qui n'exigent pas des réparations.• Les projets de construction quand un contrat de location est en place (p. ex. : locateur et locataires allant de personnes à des compagnies de gestion de propriété)



Liste de modifications et d'adaptations des habitations et d'appareils admissibles	Liste de modifications et d'adaptations des habitations et d'appareils inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • L'équipement transférable comme les commandes à la main, les commandes au pied, les dispositifs de levage, les appareils de sécurité, etc. Ils devraient être pleinement convertibles, si possible, à n'importe quel type de véhicule afin qu'ils puissent être transférés quand le demandeur change de véhicule; • Les appareils de communication comme les téléphones dans la voiture, quand ils sont nécessaires pour assurer la sécurité de la personne qui a un handicap. Des considérations devraient inclure : la gravité du handicap, si la personne conduit seule, et l'endroit dans lequel le véhicule est habituellement conduit; • Les sièges spécialisés et les accessoires liés requis aux fins de transport ; • Les appareils à commande à distance pour ouvrir les portes des garages pour les personnes qui utilisent des fauteuils roulants, des scooters, ou qui marchent avec de la difficulté; • Le soulèvement du toit d'un véhicule; • L'abaissement du plancher d'un véhicule; • Des adaptations sans obstacle des garages ou des abris d'auto • D'autres adaptations des véhicules requises pour répondre aux besoins changeants de l'enfant • Des réparations des adaptations électriques ou à pile qui ne sont pas couvertes par une garantie 	<ul style="list-style-type: none"> • L'achat d'un véhicule; • Les mises à jour et les réparations d'un véhicule

Documents requis	
<p>N'envoyez pas de la documentation originale car les documents ne peuvent pas être remis et enlevés / caviardez les numéros d'assurance sociale (NAS) de toute documentation soumise</p>	
<p>Pour les adaptations des habitations</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une proposition d'adaptation remplie et signée 2) Une preuve de revenu 3) Une lettre d'évaluation d'un ergothérapeute 4) Un/Des devis 5) Une preuve d'accession à la propriété (seulement pour les projets de construction) 	<p>Pour les adaptations des véhicules</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une proposition d'adaptation remplie et signée 2) Une preuve de revenu 3) Spécialiste agréé en réadaptation des conducteurs (CDRS) ou un ergothérapeute (OT) doté de formation spécialisée avancée en évaluation des compétences de conduite 4) Un/Des devis 5) Une preuve de propriété de véhicule



La preuve de revenu acceptable

Une preuve d'un Document de revenu actuel est requise pour le Demandeur et l'époux/l'épouse/le/la conjoint(e) de fait ou le partenaire de vie du Demandeur, le cas échéant. Si le demandeur a moins de 18 ans, le revenu des deux parents/tuteurs est requis, ou seulement le revenu du parent/tuteur célibataire est considéré.

Les demandeurs (et leur époux/épouse / partenaire de vie / tuteur, le cas échéant) qui ont un revenu annuel de plus de 35 000 \$ doivent soumettre UN des documents suivants :

- T1 Générale (la plus récente année d'imposition)

Les demandeurs (et leur époux/épouse / partenaire de vie / tuteur, le cas échéant) qui ont un revenu annuel de moins de 35 000 \$ doivent soumettre UN des documents suivants :

- T1 Générale (la plus récente année d'imposition)
- Aide sociale (RRAG, POSPH, programme Ontario au travail)
- Avis d'imposition de Revenu Canada (la plus récente année d'imposition)

Évaluation acceptable d'un professionnel réglementé de la santé en matière des adaptations des habitations

Les demandeurs doivent soumettre UN des documents suivants :

Lettre d'évaluation d'un ergothérapeute

Cette lettre d'évaluation doit être imprimée sur le papier à en-tête de l'établissement commercial de l'ergothérapeute et elle doit inclure ce qui suit :

- ✓ Une liste de toutes les modifications, de toutes les adaptations, et de tous les appareils demandés.
- ✓ Comment les modifications, les adaptations et les appareils augmenteront le niveau d'indépendance du Demandeur.
- ✓ Le handicap du Demandeur et comment il est lié à la demande.
- ✓ Les soutiens internes et externes disponibles au Demandeur.
- ✓ Le cas échéant, indiquez la capacité de l'utilisateur de transférer. Exemple : Seul par rapport à avec de l'aide.
- ✓ Le résultat si le Demandeur ne reçoit pas les modifications, les adaptations, et les appareils demandés.

Vérification du formulaire en matière du handicap rempli par un professionnel réglementé de la santé. Si vous ne pouvez pas voir un ergothérapeute, vous pouvez demander un professionnel réglementé de la santé (<https://ontariohealthregulators.ca/>) de remplir et de signer un formulaire de vérification de handicap.

<https://ontariohealthregulators.ca/>

Le formulaire se trouve sur notre site Web : www.marchofdimes.ca/hvmp



Évaluation acceptable d'un professionnel réglementé de la santé en matière des adaptations des véhicules

Les demandeurs doivent soumettre UN des documents suivants :

Lettre d'évaluation d'un ergothérapeute

Cette lettre d'évaluation doit être imprimée sur le papier à en-tête de l'établissement commercial de l'ergothérapeute et elle doit inclure ce qui suit :

- ✓ Une liste de toutes les modifications, de toutes les adaptations, et de tous les appareils demandés.
- ✓ Comment les modifications, les adaptations et les appareils augmenteront le niveau d'indépendance du Demandeur.
- ✓ Le handicap du Demandeur et comment il est lié à la demande.
- ✓ Les soutiens internes et externes disponibles au Demandeur.
- ✓ Le cas échéant, indiquez la capacité de l'utilisateur de transférer. Exemple : Seul par rapport à avec de l'aide.
- ✓ Le résultat si le Demandeur ne reçoit pas les modifications, les adaptations, et les appareils demandés.

Spécialiste agréé en réadaptation des conducteurs (CDRS)

Cette lettre d'évaluation doit être imprimée sur un papier à en-tête et elle est requise pour tous les dispositifs d'aide au conducteur.

Devis pour les adaptations hors construction des habitations et des véhicules et les appareils

Un devis d'un fournisseur médical enregistré, d'un fournisseur d'équipement ou d'un fournisseur médical au choix du demandeur.

Les devis doivent inclure ce qui suit :

- Le nom, l'adresse, et les coordonnées
- Une ligne à part pour tous les appareils requis, la quantité, le coût unitaire et les taxes applicables
- Une ligne à part pour les frais de main-d'œuvre et les taxes applicables
- Une ligne à part pour les frais de livraison et les taxes applicables
- Une description précise de toutes les garanties



Devis pour les projets de construction

Deux devis concurrentiels précisant la portée et le coût du travail demandé.

Tous les devis pour le travail de construction doivent inclure un/des certificat(s) de la WSIB pour les personnes qui font le travail. La MDSC agit en tant qu'un bénéficiaire tiers; donc, il n'y a aucune exemption au travail de construction résidentielle car le propriétaire ne paie pas l'agent contractuel; la MDSC émet un paiement en tant que bénéficiaire tiers.

Tous les nouveaux agents contractuels devront remplir les documents pour l'installation d'un nouveau fournisseur chez la MDSC et le processus d'installation pour le Transfert électronique de fonds (TEF).

Les devis doivent inclure ce qui suit :

- Le nom, l'adresse, et les coordonnées de l'agent contractuel
- Une description détaillée du projet avec des détails du travail à faire et des matériaux à utiliser ou à construire
- Une ligne à part pour les frais de permis applicables, au besoin
- Une ligne à part pour chaque produit commercial fourni, la quantité, le coût unitaire et les taxes applicables
- Une ligne à part pour tous les matériaux requis, la quantité, le coût unitaire et les taxes applicables
- Une ligne à part pour tous les métiers sous-traités qui seront requis avec un coût et des taxes applicables
- Une ligne à part pour les frais de main-d'œuvre et les taxes applicables
- Une description précise de toutes les garanties
- Un horaire de travail, y compris les dates de début et de fin
- Qui est responsable du nettoyage après que le travail est terminé

Preuve de propriété immobilière pour les projets de construction

Tous les demandeurs qui soumettent une demande pour des projets de construction doivent soumettre UN des documents suivants en fonction de leur résidence :

- Un acte formaliste pour l'habitation qui est modifiée
- Une facture d'impôt foncier pour l'habitation qui est modifiée

Veillez noter, si vous êtes le propriétaire d'un condominium, une lettre du conseil des copropriétaires approuvant votre projet de construction est requise.

À noter : Quand le demandeur n'est pas le propriétaire de l'habitation (le nom ne se trouve pas sur l'acte formaliste ou la facture d'impôt foncier), le propriétaire de l'habitation doit fournir une lettre qui donne le consentement pour la construction et l'un des documents ci-dessus.



Preuve de propriété du véhicule et permis de conduire valide

Tous les demandeurs qui soumettent une demande pour des adaptations d'un véhicule doivent fournir une preuve de tout ce qui suit :

- Une copie d'un permis de conduire valide, recto et verso
- Une copie de la propriété actuelle du véhicule
- Une copie de l'assurance véhicule actuelle
- Une copie d'une inspection actuelle du véhicule d'un mécanicien certifié, si le véhicule est utilisé, indiquant qu'il est en bon état de fonctionnement avec un relevé du compteur kilométrique

Type de demande de financement

La personne qui a un handicap s'appelle le « Demandeur. » Toutes les questions devraient être répondues par le Demandeur ou en son nom. Fournissez l'information pour un Demandeur à l'aide d'un formulaire.

Faites-vous une demande pour :

Du financement pour les modifications d'une habitation qui n'impliquent pas de la construction et les appareils?

Du financement pour la modification d'une habitation qui implique de la construction?

Du financement pour une adaptation de véhicule?

Du financement pour une adaptation d'habitation et de véhicule?

Questions en matière de l'adaptation d'habitation

Votre habitation est : Possédée Louée Possédée par la famille

Si elle est louée, avez-vous la permission du propriétaire d'immeuble pour installer l'équipement demandé?

oui non S/O

Avez-vous récemment déménagé d'une habitation accessible à une habitation inaccessible?

oui non

Avez-vous essayé de rechercher d'autres accommodements convenables? oui non

Est-ce que l'habitation pour laquelle vous demandez des adaptations est votre résidence permanente? oui non

Type d'habitation : Bungalow Back Split Side Split À deux étages

Maison en rangée Condominium Maison mobile Appartement

Autre :



Questions en matière de l'adaptation d'un véhicule

Votre véhicule est : Possédé En location Sera acheté

Est-ce que le conducteur du véhicule a un permis de conduire valide? oui non

Faites-vous une demande pour des appareils de conduite? oui non

Si oui, êtes-vous certifiés/approuvés pour l'usage de la commande manuelle? oui non

Quel(s) genre(s) d'appareil(s) de mobilité utilisez-vous actuellement? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Canne Bretelles/Béquilles Scooter Appareil de mobilité pédiatrique (Appareils)+
 Fauteuil roulant manuel Déambulateur à roues Fauteuil roulant électrique
 Autre :

Travaillez-vous actuellement avec un ergothérapeute qui soutient votre demande d'adaptation?

oui non

Travaillez-vous actuellement avec un Fournisseur/Vendeur d'équipement, un Agent contractuel ou un Modificateur de véhicule qui soutient votre demande de modification, d'adaptation, ou d'appareil?

oui non

Si ceci est une Modification d'une habitation qui implique de la construction, est-ce que l'agent contractuel a vu votre habitation?

oui non

Si oui, quand est-ce que l'agent contractuel sera disponible pour commencer? mm/jj/aaaa :

Si oui, combien de temps faudra-t-il pour terminer le projet?

Est-ce que votre handicap ou votre demande d'adaptation est causé par (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

Un accident du travail : oui non

Une collision de véhicule : oui non



Information au sujet du demandeur :

Cette information nous aide à savoir quelle est la meilleure façon de communiquer avec vous au sujet de votre demande

Date de naissance :	
Prénom :	
Nom préféré (s'il est différent) :	
Nom de famille :	
Pronoms :	
Adresse postale :	
Ville et code postal :	
Téléphone :	
Courriel :	
Situation de famille :	

Communiquez avec moi des façons suivantes : Courriel Appel téléphonique
 Seulement par la poste Ne communiquez pas avec moi

Fournissez une autre personne ressource. Cette personne peut parler en votre nom, et **nous ne communiquerons pas avec vous au sujet de votre demande**. Je reconnais qu'en indiquant une autre personne ressource ci-dessous, je ne recevrai aucune information ou correspondance au sujet du résultat de ma demande.

Autre personne ressource :

Si le Demandeur a moins de 18 ans, un adulte doit être identifié. Si vous êtes la Procuration / Le tuteur légal pour le Demandeur, insérez votre information ici.

Prénom :	
Nom de famille :	
Pronoms :	
Votre relation au demandeur :	
Adresse postale :	
Ville et code postal :	
Téléphone :	
Courriel OU Adresse postale :	



Communiquez avec l'autre personne ressource des façons suivantes :

Courriel Appel téléphonique Seulement par la poste

Information au sujet du demandeur

Quel est votre handicap?

Comment est-ce que votre handicap affecte votre mobilité?

Comment est-ce que cette adaptation améliorera votre capacité d'effectuer les activités de la vie quotidienne (manger, prendre un bain, faire la toilette, transférer, et mobilité) et/ou entrer et sortir de votre habitation pour accéder aux soins médicaux essentiels ou aux services communautaires?

Cochez les endroits dans votre habitation auxquels vous ne pouvez pas accéder pour effectuer les activités de la vie quotidienne (manger, prendre un bain, faire votre toilette, le transfert, et la mobilité) et/ou entrer et sortir de votre habitation pour accéder à des services essentiels de soins médicaux ou communautaires?

- Cuisine Escaliers
 Transfert (Du lit à un appareil de mobilité, d'une chaise à un appareil de mobilité)
 Buanderie Salle de bain Ouvrir des portes
 Aire de jeux pour les enfants Chambre à coucher Entrée/Sortie principale
 Endroits où se tourner Milieu de travail Étroites entrées de porte
 Seuils de portes Salon Accès au garage
 Accès au véhicule Contrôles environnementaux



Est-ce qu'un emploi est la raison pour laquelle vous exigez cette adaptation?

oui non

Si vous avez reçu l'adaptation, pourriez-vous rechercher ou conserver un emploi?

oui non

En fonction de vos réponses ci-dessus, qu'est-ce qui décrit le mieux votre raison pour exiger les adaptations demandées. Choisissez seulement une réponse.

- Éliminer ou minimiser un risque de sécurité des personnes
- Prévenir l'hospitalisation/le placement en établissement en aidant à la personne à continuer de vivre d'une façon sécuritaire dans son habitation (avec de l'aide ou sans aide)
- Permettre le congé de l'hôpital/l'institution en aidant à la personne à continuer de vivre d'une façon sécuritaire dans son habitation (avec de l'aide ou sans aide)
- Éviter la perte d'emploi et de revenu
- Permettre à un proche aidant de répondre aux responsabilités de prendre soin d'une personne à sa charge qui a un handicap (se rendre à des rendez-vous médicaux, à de la thérapie, et à des activités communautaires, etc.).
- Soutenir les enfants et les adultes afin qu'ils participent aux activités développementales/communautaires (exemples : aller à l'école, à l'église, à un travail de bénévolat, à des activités communautaires, etc.).

Sources de financement supplémentaire – Informez-nous au sujet de toutes les autres sources de financement qui ont été abordées pour aider à payer pour le coût de vos demandes d'adaptations, y compris vos propres contributions ou les contributions de votre famille.

Le programme fournira jusqu'à 15 000 \$ pour les adaptations d'habitations et/ou de véhicules. Tout coût restant au-delà de 15 000 \$ indiqué sur les devis fournis avec votre demande devra être indiqué.

Nom/Organisme :	
Montant :	
Coordonnées :	
Nom/Organisme :	
Montant :	
Coordonnées :	
Nom/Organisme :	
Montant :	
Coordonnées :	



Permissions

J'accepte que la Marche des dix sous du Canada peut communiquer avec moi pour les raisons suivantes :

(cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Collectes de fonds : Communiquez avec moi au sujet de faire un don à la Marche des dix sous du Canada
- Sondage : Obtenez une rétroaction au sujet des services que je reçois de la Marche des dix sous du Canada
- Sondage d'opinion et recherche : Sollicitez mon opinion au sujet des services ou des politiques qui affectent les personnes qui ont un handicap
- Recevoir de l'information : Informez-moi au sujet de nouvelles informations, nouveaux services ou nouvelles opportunités qui peuvent m'intéresser mais qui sont de compagnies, d'agences ou de fournisseurs de services tiers
- Bénévolat : Donnez-moi une opportunité de faire du bénévolat
- Ne communiquez pas avec moi

Protection (Confidentialité) des renseignements personnels du demandeur

Objectif

La Marche des dix sous du Canada (MDSC) collecte des renseignements personnels pour diverses fins, y compris la prestation de services, la collecte de fonds, la gestion de la qualité, la recherche, la facturation et le respect des exigences légales et réglementaires.

La MDSC utilise plusieurs mesures de sécurité pour protéger les renseignements personnels et assurer sa confidentialité et elle ne partagera aucun renseignement personnel avec des tiers, sauf si c'est directement lié à la prestation ou à l'amélioration des services que la MDSC fournit ou si une loi du Canada l'exige.

Les renseignements personnels qui ne sont plus requis pour la réalisation des fins déterminées seront détruits, effacés, ou rendus anonymes. La MDSC a des directives et des procédures pour prévenir l'accès non autorisé et gouverner la destruction des renseignements personnels. La Politique de protection (confidentialité) des renseignements personnels au complet de la MDSC se trouve au site Web de la MDSC ou bien vous pouvez l'obtenir sur demande.



Consentement

Je comprends bien les raisons pour lesquelles la Marche des dix sous du Canada (MDSC) a demandé mes renseignements personnels et je donne mon consentement à la MDSC d'utiliser mes renseignements personnels aux fins indiquées. De plus, je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment, sous réserve des obligations légales ou contractuelles et un avis raisonnable, et que la MDSC m'informera au sujet des implications d'un tel retrait.

Signature du Demandeur :

Date :

OU si c'est signé par quelqu'un autre que le demandeur, écrivez votre nom au complet ci-dessous :

(Prénom et nom de famille)

J'atteste que je suis la procuration ou le subrogé du Demandeur

Soumettez votre demande remplie et signée avec les documents de soutien au Programme d'adaptation des habitations et des véhicules. Les trousse de demandes incomplètes ne seront pas traitées pour du financement. Une tentative sera faite pour obtenir l'information manquante.

Adresse postale :

March of Dimes Canada
920 Commissioners Rd East
London, ON N5Z 3J1

Courriel :

Hvmp@marchofdimes.ca

Télécopieur :

(519) 432-4923